République Tunisienne
Ministère de la Santé

Instance Nationale de l'Évaluation & de l'Accréditation en Santé

Plan Stratégique de Développement

INEAS 2023 - 2026

INEAS
الهيئة الوطنية للتقييم و الاعتماد في المجال الصحي
Instance Nationale de l'Evaluation
& de l'Accréditation en Santé

Evaluation
Accréditation

www.ineas.tn

Objet du Plan Stratégique de Développement...

Ce plan décrit le contexte (l'environnement) de l'INEAS, sa vision, sa stratégie, ses objectifs stratégiques et ses activités qui permettent l'exécution de ce plan.
La stratégie et les activités sont développées en tenant compte des huit standards de l'ISQua et se conforment à leurs exigences.
De même tous les travaux scientifiques, de recherche développement, sont élaborés en conformité avec la législation nationale et les normes internationales.
Le Plan Stratégique de Développement présente les dispositions prises au sein de l'INEAS en vue d'atteindre les objectifs stratégiques et les améliorer de façon continue.
C'est un outil pour piloter l'instance et un support pour vérifier la conformité des activités aux différents niveaux organisationnels dans le cadre de la stratégie et des objectifs de l'INEAS.

Nous sommes …

Dénomination :	**Instance Nationale de l'Evaluation & de l'Accréditation dans le domaine de la Santé (Acronyme : INEAS)**
Activités :	Accréditation des établissements de santé Élaboration des Guides de Pratiques Cliniques et des Parcours de soins, et accréditation de la formation continue dans le cadre du Développement Professionnel Continu. Évaluation des Interventions et Technologies de Santé
Forme :	Établissement public à caractère non administratif doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière
Directeur Général :	Professeur Chokri HAMOUDA
Date de création :	2012 (Décret 2012-1709)
Effectif :	44
Adresse:	30, Rue Ibn Charaf, Le Belvédère – 1002 Tunis – Tunisie
Contact :	Tél. (+216) 70 161 675
E-mail :	contact@ineas.tn
Site Web:	www.ineas.tn

Domaine d'activités …

- Accréditation des structures et établissements de santé ;
- Développement des référentiels et des normes d'accréditation ;
- Développement des outils, méthodes et supports de la qualité des soins, de la sécurité des patients et de l'évaluation des technologies et de santé ;
- Accréditation des activités de formation continue dans le domaine de la santé ;
- Evaluation des interventions et des technologies de santé (médicaments, dispositifs médicaux, Programmes de santé et actes professionnels),
- Formation des accompagnateurs des structures de santé ;
- Participation aux activités de la formation dans le domaine de l'évaluation et de l'accréditation pour soutenir le rendement des professionnels de santé.

Domaine d'application…

Le domaine d'application du système de management Intégré (Qualité et Sécurité de l'Information) inclut :

- Les locaux administratifs, infrastructures et équipements de l'INEAS
- Le personnel de l'INEAS
- Les prestataires externes qui agissent sous l'égide de l'INEAS (experts-visiteurs, experts groupes de travail, consultants, …)
- L'information générée au sein de l'INEAS, depuis sa création et durant tout son cycle de vie
- Les informations des établissements de santé clients collectées lors du processus d'accréditation
- Les informations d'origine externe, provenant à l'INEAS, jugées nécessaires à la planification et au fonctionnement du système de management
- Les informations publiées par l'INEAS, à caractère professionnel ou public
- Les formations dispensées par l'INEAS en présentiel ou en ligne, synchrones ou asynchrones, qu'elles soient certifiantes ou dans le cadre du développement professionnel continu (DPC).
- Les informations hébergées ou gérées par les Fournisseurs de Service Internet.

Contexte de l'INEAS…

Forces	Faiblesses
1. Expertise et compétence des Ressources Humaines de l'INEAS **2.** Rigueur méthodologique et indépendance scientifique **3.** Disposition d'experts-visiteurs formés et qualifiés pour les missions d'accréditation de l'INEAS **4.** Disposition d'un pool d'experts cliniciens formés sur la méthodologie spécifique au développement des guides de pratique clinique **5.** Existence de boites à outils riches type : Procédures / Guides et manuels liés à la bonne gouvernance, à la gestion stratégique, opérationnelle et financière ainsi qu'à la gestion des ressources humaines, de l'information, des risques et des experts externes / Guides méthodologiques pour l'accréditation, la qualité des soins et sécurité des patients et l'évaluation des interventions et technologies de santé. **6.** Maîtrise de la méthodologie de développement des manuels d'accréditation, des recommandations professionnelles (GPC et PS) et des avis d'évaluation des interventions et technologies de santé **7.** Maîtrise de la formation des experts-visiteurs en conformité avec les standards de l'ISQua **8.** Maîtrise de la formation des accompagnateurs des structures et établissements de santé pour la mise en place de leurs démarche d'accréditation **9.** Reconnaissance nationale par les professionnels de la santé et les décideurs de l'apport des guides de pratique cliniques et des parcours de soins élaborés en tant qu'outils d'aide à la prise de décision en santé. **10.** Reconnaissance à l'échelle internationale via l'accréditation des manuels d'accréditation et du programme de formation des EV par l'ISQua (EEA)	**22.** Dépendance administrative et financière de la tutelle, ce qui pourrait influencer la performance de l'INEAS **23.** Manque de sources propres de financement de l'INEAS garantissant son autonomie financière et sa pérennisation **24.** Lourdeur de la procédure administrative relative à l'approbation et la publication des textes juridiques dont le statut du personnel de l'INEAS et celui des experts-visiteurs **25.** Manque de ressources humaines dû au fait du gel des recrutements et des difficultés de détachement à l'échelle nationale **26.** Manque de communication externe et de visibilité à l'échelle nationale

11. Reconnaissance de la méthodologie spécifique à l'élaboration des GPCs et parcours de soins par toutes les instances internationales dont le guidelines international Network « GIN » et la commission européenne **12.** Reconnaissance des travaux scientifiques par le « GIN » (Publications des recommandations professionnelles de l'INEAS au niveau du GIN) **13.** Représenter l'INEAS dans les conférences internationales (ISQua, INAHTA, et GIN) soit lors de l'attribution des reconnaissances ou bien lors des échanges scientifiques **14.** Publications des travaux de l'INEAS dans des journaux scientifiques internationaux **15.** Publication des rapports d'évaluation des interventions et technologies de santé sur la base de données internationale INAHTA **16.** Publication des guides méthodologiques d'évaluation des interventions et technologies de santé sur la base de données internationale de la société internationale de pharmaco-économie (ISPOR) **17.** L'INEAS est membre du bureau exécutif de INAHTA et co-préside GINHATA **18.** L'INEAS préside la table ronde HTA de la société internationale de pharmaco-économie (ISPOR) pour la région Moyen Orient et Afrique **19.** Existence d'un Système de Sécurité de l'Information fiable et sécurisé, et reconnu à l'international « Certification ISO 27001-2013 ». **20.** Développement d'une « plateforme accréditation » **21.** Gestion de la qualité informatisée avec QUALIPRO	

Opportunités	Menaces
27. Nouvelle constitution tunisienne adoptée en 2014 et amendée en 2022 qui renforcent le principe fondamental du droit à la santé **28.** INEAS est le seul organisme d'accréditation des structures et établissements de santé en Tunisie et le deuxième en Afrique **29.** Adhésion des secteurs public et privé à la démarche d'accréditation **30.** INEAS est le premier organisme d'évaluation des interventions et technologies dans la région Moyen Orient et Afrique **31.** INEAS est membre référent du comité technique des spécialités pharmaceutiques **32.** INEAS est la seule instance en Afrique à produire des recommandations professionnelles publiables au niveau du GIN **33.** INEAS bénéficie du support technique et financier des bailleurs de fonds (OMS, UE, …). **34.** Partenariats avec des organismes internationaux d'accréditation **35.** La Tunisie est un pays exportateur de services (tourisme médical en pleine expansion) Caractère incontournable de l'accréditation en Tunisie via la stratégie qualité et gestion des risques	**36.** Portefeuille clients non encore suffisamment développé **37.** Rôle dans le processus de décision relatif aux médicaments et dispositifs encore peu reconnu à l'échelle nationale **38.** Crise sanitaire et économique universelle **39.** Absence d'appropriation de stratégie nationale relative à la qualité et à la gestion des risques dans le secteur de la santé **40.** Attractivité des experts-visiteurs par les agences internationales **41.** Appréhension de la part de certains ES pour s'engager dans l'accréditation (manque de visibilité, manque de motivation, manque de ressources, ...) **42.** Manque de maîtrise par les dirigeants et cadres des structures et établissements de santé pour la mise en place de la démarche qualité et gestion des risques **43.** Absence d'une stratégie claire et /ou de conventions de collaboration avec Les différentes directions du ministère de la santé pour l'implémentation des guides de pratique clinique et des parcours de soins élaborés par l'INEAS

Notre Mission …

Promouvoir la qualité des services de santé, via :

- La promotion de la Qualité des soins à travers l'accréditation
- L'harmonisation des pratiques cliniques à travers les recommandations professionnelles (GPC et PS).
- La contribution à une allocation plus efficace des ressources par l'évaluation des interventions et technologies de santé.
- La formation des accompagnateurs des structures de santé.
- La participation aux activités de la formation dans le domaine de l'évaluation et de l'accréditation pour soutenir l'efficacité des professionnels de santé.

(Source : Décret 2020-792)

Notre Vision …

Contribuer à la régulation du système de santé par la qualité et l'efficience.

Notre Stratégie …

1. **Recourir** au leadership pour assurer la gestion et le management des compétences et des talents rares de l'instance
2. **Optimiser** la bonne gouvernance dans un premier temps et multiplier ses sources de financements pour assurer son autonomie financière et garantir sa pérennité
3. **Chercher** à être la référence de la Qualité, de la Sécurité et de l'Efficience dans le domaine de la santé en Tunisie
4. **Développer** la recherche appliquée pour être reconnue comme une instance fiable et incontournable dans la mise en œuvre des procédés innovants en santé
5. **Œuvrer** pour être un partenaire privilégié des organismes opérant dans le domaine de l'accréditation, de la qualité des soins et sécurité des patients et de l'évaluation des interventions et technologies de la santé,
6. **Fédérer** pour être reconnue à l'échelle nationale, de la région, du continent et à l'international,
7. **Investir** dans d'autres pays en garantissant le même niveau de performance

Nos Enjeux Stratégiques …

La stratégie de "INEAS" pour les trois prochaines années se base sur les enjeux suivants :

Enjeu 1 : Améliorer l'organisation de l'INEAS pour répondre d'une manière efficiente aux missions qui lui sont assignées

Enjeu 2 : Renforcer et améliorer le processus d'accréditation des établissements de santé en se basant sur des indicateurs pour une amélioration de la qualité de la prise en charge des patients et de leur sécurité et ainsi ancrer la culture qualité et gestion des risques dans le système sanitaire

Enjeu 3 : Œuvrer afin de rendre l'évaluation des interventions et des technologies de santé (EITS), une démarche nécessaire permettant une prise de décision basée sur des données probantes à l'échelle nationale et renforcer la collaboration internationale

Enjeu 4 : Implémenter et mesurer l'impact des recommandations de bonnes pratiques et des parcours de soins sur la qualité des soins et sécurité des patients

Nos objectifs stratégiques …

Enjeu 1 :	**Améliorer l'organisation de l'INEAS pour répondre d'une manière efficiente aux missions qui lui sont assignées.**

Objectif 1.1 :

Ériger un modèle de management de l'instance se basant sur le leadership et la bonne gouvernance en se référant à la législation nationale et aux recommandations internationales en vue de la reconnaissance internationale de l'INEAS (Accréditation ISQua (EEA) et certifications ISO).

Activités :

- Améliorer le système de management intégré mis en place conformément aux standards de l'ISQua (EEA) et ISO se basant sur le suivi des tableaux de bords et la mise en place les actions d'amélioration permanentes
- Faire appel à l'ISQua (EEA) pour accréditer l'instance
- Faire appel aux organismes de certification pour certifier le système de management de l'INEAS
- Devenir un organisme reconnu dans le développement des référentiels et manuels d'accréditation

Indicateurs :

- Accréditation de l'INEAS par l'ISQua (EEA) en 2023
- Certifications ISO de l'INEAS 2024-2025
- Engagement de l'INEAS dans son accréditation par l'ISQua (EEA) et sa reconnaissance en tant qu'organisme de développement et d'élaboration des référentiels et manuels d'accréditation en santé (2025-2026).

Objectif 1.2 :

Favoriser l'orientation client et parties prenantes. Déceler leurs besoins et leurs attentes en vue de les fidéliser, d'accroître l'appropriation de ses réalisations et de renforcer la crédibilité de l'INEAS.

Activités :

- Instaurer le processus Relation Client et partenaires
- Développer la base de données de contacts des clients et partenaires
- Échanger continuellement avec les clients et les partenaires et mesurer le niveau de leur satisfaction
- Mettre en place et activer le service communication de l'INEAS par : soit le recrutement d'un spécialiste soit l'externalisation sur service
- Renforcer la contribution de l'INEAS aux évènements scientifiques et sociétaux aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale
- Monitorer la réalisation du budget pour assurer la balance financière

Indicateurs :

- Taux de satisfaction des clients et des partenaires
- Taux de développement du portefeuille client / service rendu
- Niveau de référencement de l'instance (Réseaux sociaux et autres)
- Nombre de participations à l'échelle nationale (Établissements de santé, CNAM, Ministère de la santé, Industries pharmaceutiques, Sociétés savantes, …) et Internationale (ISQua, GIN, HTAi /INAHTA…)
- 10% des charges de fonctionnements sont couverts par les recettes de l'instance (2026).

Objectif 1.3 :

Développer des partenariats stratégiques à l'échelle nationale et à internationale avec des organismes et instances agissant dans les mêmes domaines d'activité que l'INEAS.

Activités :

- Faire le plaidoyer des organismes internationaux et proposer des accords de partenariat
- Élargir et mettre à jour les conventions de collaboration (Collège des spécialités)
- Proposer des activités à réaliser en collaboration avec des organismes nationaux et/ou internationaux

Indicateurs :

- Nombre annuel d'accords signés et actualisés avec les organismes partenaires (nationaux et internationaux)
- Nombre de travaux réalisés en partenariat avec les organisations professionnelles nationales et internationales

Objectif 1.4 :

S'ouvrir sur l'environnement sanitaire extérieur en favorisant la mise en place d'une démarche responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) afin de développer des valeurs culturelles fortes pour une meilleure cohésion de l'équipe à toute épreuve et diffuser et implémenter une culture qualité et sécurité forte pour une meilleure prise en charge des usagers.

Activités :

- Mesurer le degré d'adhésion des cadres de l'INEAS aux différents projets

- Faire appel à intérêt aux professionnels pour participer aux activités de l'INEAS
- Participer aux activités de la formation dans les domaines de l'évaluation, de l'accréditation et de la sécurité des patients pour soutenir l'efficience des prestations de santé
- Participer aux activités d'encadrement des étudiants dans leur projet de fin d'étude des différents facultés / universités et écoles.
- Travailler sur des nouvelles thématiques qui impactent l'amélioration de la chaine de valeur « accès à des soins de qualité au moindre risque »

Indicateurs :

- Nombre de livrables produits dans le cadre d'équipes multidisciplinaire chaque année
- Nombre de travaux réalisés en faisant participer les professionnels de toutes les disciplines
- Nombre de nouvelles disciplines intégrées
- Nombre d'action de formations réalisées aux profit des professionnels de santé
- Nombre d'étudiant encadré par an.

Objectif 1.5 :

Constituer un capital de ressources humaines, développer leurs compétences dans les métiers de l'instance et renforcer leurs talents par un système de gestion des compétences efficient.

Activités :

- Créer un environnement de travail satisfaisant tout en assurant le soutien social, l'égalité des chances, la sécurité et santé au travail, la communication, l'intégration, …)
- Proposer un plan de carrière pour les employés de l'instance (bilan de compétences, reconversion, mentorat…)
- Définir les responsabilités et les autorités pour chacun
- Mettre en place la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (gestion des écarts) avec l'élaboration de la cartographie des métiers (liens et complémentarité, prévoir l'évolution de l'effectifs, ajout/ suppression des postes)
- Favoriser les relations internes et externes et l'agencement des activités afin d'atteindre les objectifs de l'instance et rationnaliser les efforts par l'implication des personnes clés aux projets nécessaires (communication horizontale)
- Développer les compétences de l'INEAS (personnel permanant et EV) et mettre l'accent sur la poly compétence en vue d'assurer l'adaptabilité et la réactivité (ingénierie de la formation)

Indicateurs :

- Taux de "Turnover" sur le moyen terme
- Niveau du bien-être et de motivation du personnel
- Taux de participation des professionnels dans des projets en fonction de leur mission
- Coût de formation par employé
- Niveau global de compétence atteint (performance individuelle et collective)
- Taux de satisfaction du personnel (Permanant et EV)

Objectif 1.6 :

Maîtriser le système d'information de l'INEAS en vue de parvenir à une prise de décision et un « reporting » basés sur des informations factuelles et en offrant à nos clients et parties prenantes des accès et des services en temps réel et sécurisés.

Activités :

- Veiller à la performance des équipements, des infrastructures informatiques, en associant la sécurité des systèmes d'information
- Développer les fonctionnalités des outils support SI,
- Poursuivre la modernisation des couches fonctionnelles et métiers du SI,
- Optimiser l'organisation, la gouvernance et le pilotage de la fonction SI.
- Assurer la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité des informations sensibles.

Indicateurs :

- Taux de satisfaction des utilisateurs
- Délai moyen de traitement des réclamations
- Nombre d'incidents liés à la sécurité de l'information
- Taux de disponibilité des réseaux
- Niveau de performance du SI.

Enjeu 2 :	**Renforcer et améliorer le processus d'accréditation des établissements de santé en se basant sur des indicateurs pour une amélioration de la qualité de la prise en charge des patients et de leur sécurité et ainsi ancrer la culture qualité et gestion des risques dans le système sanitaire.**

Objectif 2.1 :

Améliorer le processus d'accréditation des structures et établissements de santé en se basant sur un système d'évaluation et de suivi.

Activités :

- Structurer le dispositif de retour d'information/d'expériences autour de l'accréditation
- Capitaliser les constats et analyser les évaluations des différents intervenants
- Entreprendre des actions d'amélioration pour optimiser l'efficacité du processus et la satisfaction des clients

Indicateurs :

- Dispositif de retour d'information/d'expériences mis en place
- Niveau de satisfaction des établissements de santé ayant accompli la procédure d'accréditation.

Objectif 2.2 :

Promouvoir la culture sécurité des patients auprès des professionnels de santé.

Activités :

- Formaliser un programme de formation/sensibilisation des professionnels de santé en matière d'amélioration de la sécurité des patients en se référant au guide méthodologique de l'OMS
- Développer, via la plateforme formation de l'INEAS, les compétences des professionnels de santé en gestion des risques associés aux soins, identifiés à posteriori et à priori
- Développer des outils et des supports facilitant l'appropriation de la gestion des risques par les professionnels de santé

- Sensibiliser les directions régionales de santé sur la nécessité de mise en place de démarches de signalement et d'analyse des événements indésirables et de réactivation des dispositifs de vigilance
- Elaborer des indicateurs de suivi au regard de l'objectif fixé en se référant à ceux de l'OMS
- Plaidoyer auprès des organismes pourvoyeurs de formation initiale et continue pour intégrer la sécurité des patients et la gestion des risques dans leur programme de formation selon une approche globale et inclusive

Indicateurs :

- Syllabus et programme de formation « Amélioration de la sécurité des patients » finalisé
- Nombre de sessions de formation réalisées sur la sécurité des patients
- Nombre moyen des professionnels de santé formés sur la sécurité des patients par établissement de santé
- Disponibilité des outils et supports développés
- Proportion d'établissements de santé ayant mis en œuvre des actions de gestion des événements indésirables par direction régionale
- Nombre d'organismes pourvoyeurs de formation ayant intégré la sécurité des patients dans leur cursus de formation et programmes de formation

Objectif 2.3 :

Élargir le champ de l'accréditation à d'autres types de structures/ établissements offrant des soins de santé et sous tutelle de tous les ministères.

Activités :

- Faire des études de faisabilité et d'opportunité
- Développer les standards selon le processus de développement des référentiels de l'INEAS
- Engager des études de marketing en vue de prospecter de nouveaux clients
- Réaliser des réunions d'information collective

Indicateurs :

- Nombre de demandes de développement de référentiels / manuels reçues
- Nombre de manuels/ standards :
- Développés et testés
- Approuvés
- Mis en œuvre
- Nombre de réunions d'informations collectives réalisées
- Nombre de structures nouvelles engagées dans l'accréditation

Objectif 2.4 :

Former un pool d'accompagnateurs des établissements de santé pour la mise en place d'une démarche qualité et gestion des risques en vue de promouvoir l'engagement de ces structures et établissements dans l'accréditation.

Activités :

- Elaborer le référentiel métier des accompagnateurs et le valider par les différents intervenants
- Elaborer le référentiel de compétence des accompagnateurs et le valider
- Développer le syllabus du cours de formation des accompagnateurs et le mettre en application

- Lancer l'appel à candidature pour la formation des accompagnateurs des structures/établissements de santé
- Former, labelliser (certifier/qualifier) ces accompagnateurs et diffuser la liste des accompagnateurs reconnus sur le site de l'INEAS

Indicateurs :

- Documents nécessaires pour le recrutement et la formation élaborés et validés dans les délais
- Nombre d'accompagnateurs recrutés, formés et labellisés
- % d'établissements de santé engagés dans la démarche d'accréditation ayant sollicité les accompagnateurs formés par l'INEAS pour un appui institutionnel
- Nombre de formulaires d'identification et d'engagement reçus et approuvés par l'INEAS

Objectif 2.5 :

Maintien des accréditations internationales obtenues pour les manuels d'accréditation et le programme de formation des experts-visiteurs et en améliorer le niveau.

Activités :

- Assurer, dans les délais, le suivi des actions d'amélioration proposées par les experts-visiteurs de l'ISQua EEA dans les différents rapports
- Assurer la révision des manuels d'accréditation selon une démarche d'amélioration continue et en conformité aux standards internationaux de l'ISQua EEA.
- Améliorer la qualité de la formation continue des experts visiteurs et assurer le maintien de l'accréditation du PFEV

Indicateurs :

- Ré-accréditation du manuel d'accréditation des Centres et structures de santé équivalentes avec un meilleur score
- Ré-accréditation du manuel d'accréditation des établissements de santé de 2ème et 3ème lignes avec un meilleur score
- Ecart acceptable par rapport à l'ensemble de l'expertise de l'année ne dépassant un niveau.

Enjeu 3 :	**Œuvrer afin de rendre l'évaluation des interventions et des technologies de santé (EITS), une démarche nécessaire permettant une prise de décision basée sur des données probantes à l'échelle nationale et renforcer la collaboration internationale.**

Objectif 3.1 :

Renforcer l'appropriation des outils, processus et guides méthodologiques EITS par les partenaires de l'INEAS.

Activités :

- Planifier des activités de communication et formation sur les guides méthodologiques et des sessions d'information destinées aux parties prenantes
- Communication au sein des manifestations nationales et internationales, notamment en collaboration avec l'OMS

Indicateurs :

- Nombre d'activités et de sessions de communication nationales et internationales

Objectif 3.2 :

Promouvoir davantage l'importance de la HTA pour la prise de décision en matière de dispositifs médicaux, actes professionnels et programmes de santé et accroitre la production technique dans ces domaines.

Activités :

- Renforcer l'équipe par des professionnels à temps plein et des étudiants en formation
- Planifier des activités de communication et de formation pour faire le plaidoyer auprès des parties prenantes concernées
- Consolider les connaissances et renforcer les compétences à travers la collaboration internationale

Indicateurs :

- Nombre d'activités de communication et de formation auprès des parties prenantes
- Nombre d'activités de renforcement des capacités

Objectif 3.3 :

Meilleur impact des travaux de l'évaluation des technologies de santé sur la prise de décision concernant les technologies innovantes à l'échelle nationale et meilleure collaboration et visibilité à l'échelle internationale.

Activités :

- Renforcer la participation dans les travaux des organes décisionnels des ministères (comité technique des spécialités pharmaceutiques etc.)
- Participer à des manifestations scientifiques nationales et internationales pour promouvoir l'ETS en tant qu'outil d'aide à la décision
- Collaborer avec les instances internationales et œuvrer pour le transfert des connaissances à d'autres organismes dans la région, notamment via la collaboration avec l'OMS

Indicateurs :

- Taux de prise en compte des décideurs (CNAM, ministère de la santé) des avis et travaux de l'INEAS
- Nombre d'activités de collaboration avec les instances à l'échelle régionale et internationale

Enjeu 4 :	**Promouvoir l'implémentation et l'applicabilité des guides de pratique clinique et des parcours de soins pour assurer une meilleure qualité des soins et une sécurité des patients.**

Objectif 4.1:

Assurer une meilleure implémentation des guides de pratique clinique et des parcours de soins.

Activités :

- Développer une stratégie d'implémentation avec les différentes parties prenantes telles que le ministère de la santé, la CNAM, les universités pour chaque GPC ou PS élaboré.
- Mettre en place des indicateurs de suivi bien précis dès le début du processus de développement des GPC et PS.

Indicateurs :

- Nombre de guides de pratique clinique (GPC) ou parcours de soins (PS) implémentés par rapport à ceux élaborés
- Pourcentage d'implémentation de chaque GPC ou PS élaboré

Objectif 4.2 :

Promouvoir et renforcer la mise en application de la labellisation des guides de pratique clinique.

Activités :

- Organiser des sessions de formation des professionnels de la santé sur les différentes méthodologies de développement des guides de pratique clinique.
- Élaborer une stratégie de communication auprès des sociétés savantes autour de la labellisation des guides de pratique clinique.

Indicateurs :

- Nombre de session de formation réalisée
- Nombre de guides de pratique clinique labellisés par rapport au nombre de saisines reçues.
- Nombre de guides de pratique clinique labellisés par rapport à ceux évalués pour labellisation.

Objectif 4.3 :

Asseoir la place de l'INEAS dans le processus de l'accréditation de la formation continue.

Activités :

- Développer une stratégie nationale autour du développement professionnel continu avec les différentes parties prenantes spécialement les conseils ordinaux et le ministère de la santé
- Prévoir une stratégie de communication autour de l'accréditation de la formation continue

Indicateurs :

- Nombre de demandes d'accréditation de la formation continue par année